

Réunion du Conseil communautaire du lundi 2 décembre 2024 à 20h, à la salle des fêtes de Mietesheim

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATIONS

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 ;
- 1.2. Droit de préemption urbain - décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire ;
- 1.3. Décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire.

2. DÉLIBÉRATIONS

- 2.1. Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2023 de l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte ;
- 2.2. Affaires financières : autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement ;
- 2.3. Affaires financières : fixation du taux moyen horaire des travaux en régie au titre de l'année 2024 ;
- 2.4. Affaires financières : approbation des travaux effectués en régie au titre de l'année 2024 ;
- 2.5. Affaires financières : décisions budgétaires modificatives ;
- 2.6. Affaires financières : demande de subvention au titre de la DETR ;
- 2.7. Affaires financières : demandes de subventions au titre du « soutien aux associations » ;
- 2.8. Développement économique : arrêt de l'inventaire des zones d'activités économiques sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- 2.9. Urbanisme : rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols ;
- 2.10. Habitat : mise en œuvre du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) ;
- 2.11. Habitat : fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel – attribution de subventions aux propriétaires ;
- 2.12. Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- 2.13. Affaires financières : approbation du règlement d'attribution des subventions aux associations du territoire.

3. INFORMATIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT